

COMMUNE DE VILLARS-SUR-GLÂNE

PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL / REVISION DU PAL

PLAN DES ELEMENTS MODIFIES

Dossier d'enquête publique suite aux conditions d'approbation de la DIME du 19.10.2022

VSQ 21.14

Date : septembre 2024

LEGENDE

Mise hors zone à bâtir

- 101 De zone résidentielle à faible densité II en zone agricole
- 103 De zone de développement urbain en zone agricole
- 104 De zone d'activités en zone agricole
- 105 De zone d'activités du secteur stratégique de Bertigny en zone agricole
- 109 De zone de protection du cours d'eau en zone agricole
- 110 De zone libre en zone agricole
- 201 D'aire forestière en zone agricole

Modification d'affectation

- 102 De zone de centre urbain en zone Cormanon-Est
- 106 De zone d'intérêt général G en zone d'intérêt général parc urbain
- 107 De zone d'intérêt général D en zone spéciale STEP
- 108 De zone d'intérêt général B avec PPS1 en zone d'intérêt général parc urbain
- 308b De zone résidentielle à moyenne densité en zone résidentielle à faible densité II
- 343a De zone de centre village A en zone d'intérêt général B
- 358a De zone d'intérêt général parc urbain B à zone résidentielle à haute densité de Cormanon-Est
- 358b De zone de Cormanon-Est en zone résidentielle à moyenne densité

Nouveau périmètre

- 203a Nouveau PAD obligatoire 73 "Belle-Croix"
- 203b Nouveaux secteurs de zone de centre urbain de Belle-Croix
- 343b Nouveau secteur B de zone d'intérêt général
- 352a Nouveau PAD obligatoire 76 "Route de Villars"
- 408b Nouveau périmètre de protection du site construit catégorie 1
- 413 Nouveau périmètre de protection du paysage

Modification de périmètre

- 105a Adaptation du périmètre du PAD 75
- 106a Adaptation du secteur G de zone d'intérêt général
- 106b Adaptation du secteur C de zone d'intérêt général
- 107a Adaptation du secteur D de zone d'intérêt général
- 108a Adaptation du secteur B de zone d'intérêt général
- 112 Agrandissement du secteur soumis à des mesures d'harmonisation
- 344 Modification périmètre PAD 44 "Village Rte de l'Eglise inférieure"
- 347 Modification périmètre PAD 47 "Village-Eglise"
- 358 Modification périmètre PAD 58 "Cormanon-Est"
- 408 Périmètre de site construit de catégorie 2 en catégorie 1
- 409 Modification du périmètre soumis à des mesures d'harmonisation

Suppression du périmètre

- 202 Suppression du périmètre de PAD obligatoire 70 "Villars-Vert"
- 203 Suppression du périmètre de PAD obligatoire 73 "Belle-Croix"
- 204 Suppression des périmètres de protection des sites naturels et paysagers
- 305 Abrogation du PAD 5 "Les Dailles Sud"
- 308 Abrogation du PAD 8 "Les Rochettes inférieures"
- 322 Abrogation du PAD 22 "Hameau de Cormanon"
- 327 Abrogation du PAD 27 "Les Martinets"
- 328 Abrogation du PAD 28 "Planafaye"
- 343 Abrogation du PAD 43 "Village Rte des Préalpes"
- 346 Abrogation du PAD 46 "Les Rochettes"
- 352 Abrogation du PAD 16-52 "Bertigny-Résidence - Route de Villars inférieure"
- 353 Abrogation du PAD 53 "Platy Nord"
- 354 Abrogation du PAD 54 "Platy Centre I"
- 355 Abrogation du PAD 55 "Platy Centre II"
- 356 Abrogation du PAD 56 "Platy Sud"
- 408a Suppression du périmètre de protection du site construit catégorie 2
- 408c Suppression du périmètre soumis à des mesures d'harmonisation

Références

Données de la carte : Mise à jour du cadastre : Janvier 2023
Données du plan : Echelle : 1:5000
Format: S34x1050 mm

Nouvelles prescriptions particulières sectorielles

- 102a Nouvelles PPS1 (ZRHD-CE)
- 111 Nouvelles PPS2 (ZRFD II)
- 117 Nouvelles PPS1 (ZRFD II)
- 202a Nouvelles PPS1 (ZRHD)
- 305a Nouvelles PPS1 (ZRMD)
- 305b Nouvelles PPS2 (ZRMD)
- 308a Nouvelles PPS3 (ZRFD II)
- 343c Nouvelles PPS1 (ZCV A)
- 353b Nouvelles PPS2 (ZRMD-P)
- 355a Nouvelles PPS1 (ZRMD-P)
- 356a Nouvelles PPS4 (ZRFD II)

Prescriptions particulières sectorielles supprimées

- 106c Suppression des PPS2 (ZIG G)
- 108b Suppression des PPS1 (ZIG B)
- 115 Suppression des PPS1 (ZRFD II)
- 116 Suppression des PPS2 (ZCU)
- 406a Suppression des PPS1 (ZH)
- 406b Suppression des PPS2 (ZH)
- 414 Suppression des PPS1 (ZCU)

Autres modifications

- 401 Adaptation au parcellaire
- 403 Suppression du verger protégé
- 404 Adaptation des haies
- 405 Nouvelle haie protégée
- 412 Suppression des secteurs d'énergie de réseau CAD
- Fusion de la zone d'intérêt général parc urbain A et B

Protection de biens immeubles

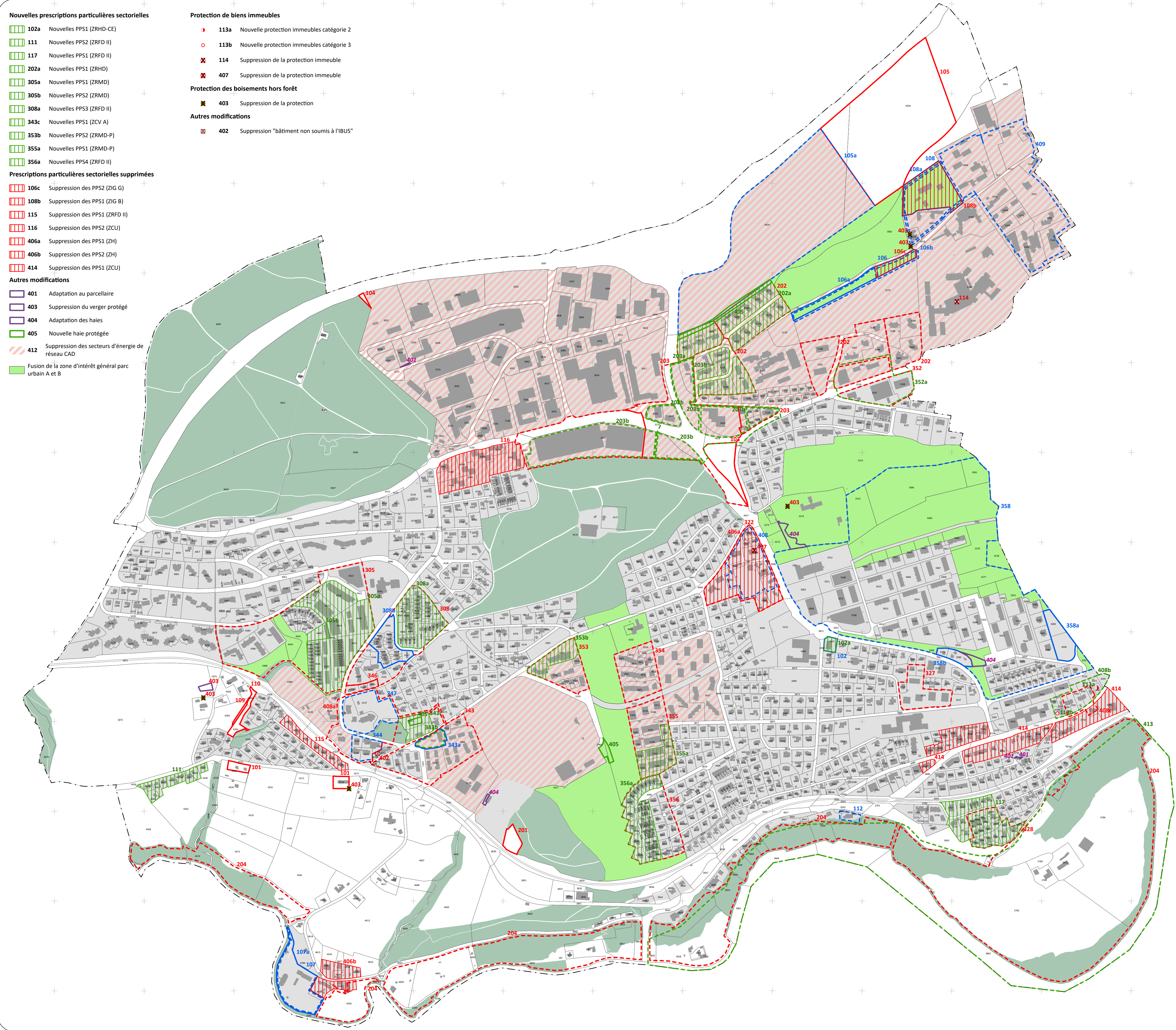
- 113a Nouvelle protection immeubles catégorie 2
- 113b Nouvelle protection immeubles catégorie 3
- 114 Suppression de la protection immeuble
- 407 Suppression de la protection immeuble

Protection des boisements hors forêt

- 403 Suppression de la protection

Autres modifications

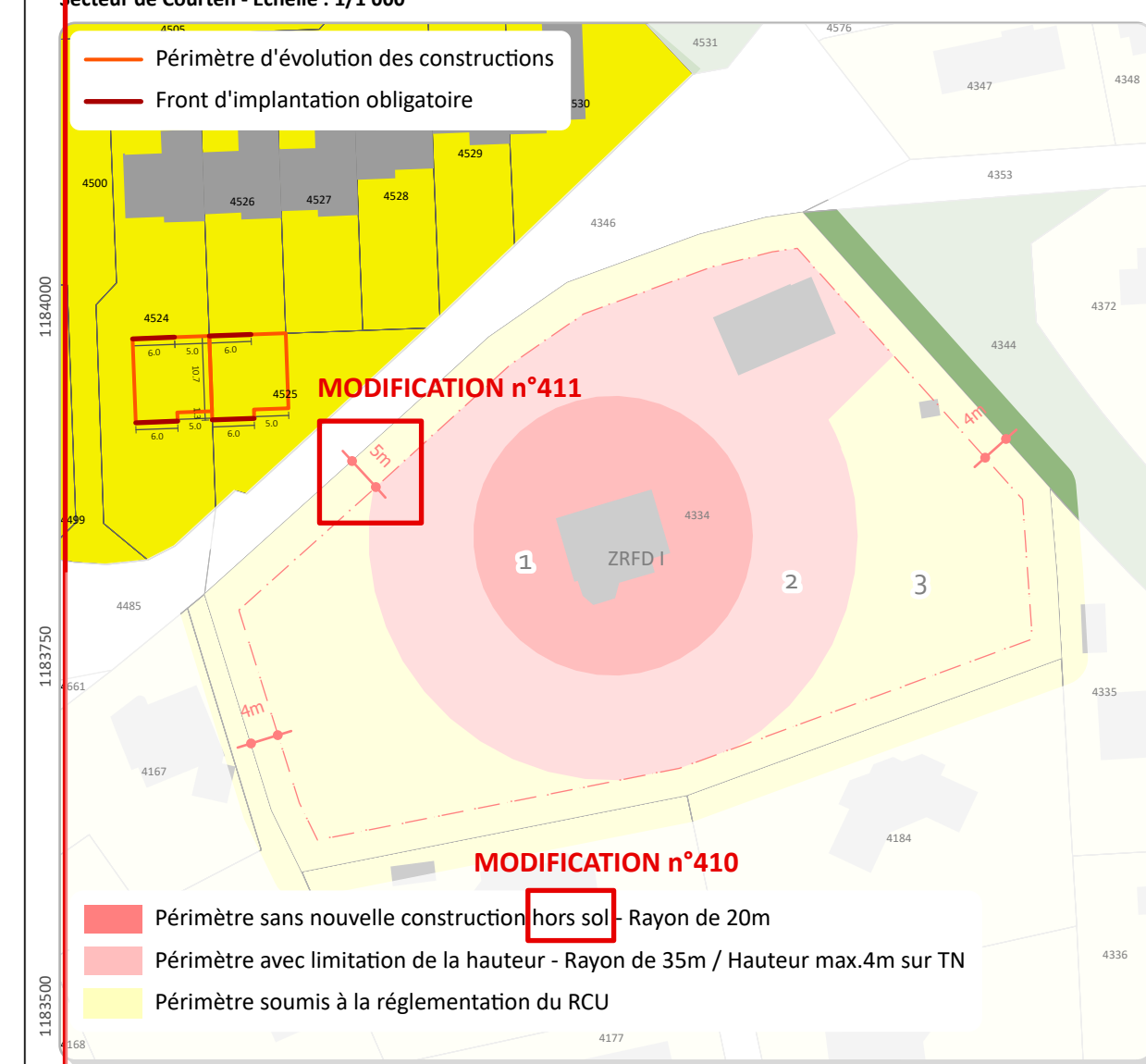
- 402 Suppression "bâtiment non soumis à l'IBUS"



MODIFICATION 308c : Adaptation Zoom N°1

Plan de détail N°1

Secteur de Courten - Echelle : 1/1'000



MODIFICATION 322a : Nouveau Zoom N°3

Plan de détail N°3

Hameau de Cormanon - Echelle : 1/1500

